



fccq | Fédération des chambres  
de commerce du Québec



COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### *Coronavirus*

## **Un soutien bienvenu mais d'autres mesures seront nécessaires pour les entreprises, rappellent la FCCQ et la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme métropolitain**

**Montréal, le 18 mars 2020** – Le report du paiement des impôts et des acomptes provisionnels au 31 juillet 2020, ainsi que de la date limite de production de la déclaration de revenus au 1<sup>er</sup> juin, donneront une bouffée d'air aux contribuables et aux entreprises, affirment la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme métropolitain (CCISJM).

« Le temps presse pour plusieurs organisations, particulièrement les petites et moyennes entreprises », souligne Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ. « Il est crucial que les prochaines annonces économiques soient déployées le plus rapidement possible. Il faut de plus que leur réclamation soit facilitée pour que les entreprises, surtout les PME qui souffrent d'un manque important de liquidités, n'aient pas à déployer de grands efforts pour s'en prévaloir. » Pour Carmen Sanchez, directrice générale de la CCISJM, « La région des Laurentides verra une importante baisse dans son économie, incluant des impacts, notamment, pour le secteur du commerce de détail, l'industrie du tourisme et le secteur manufacturier. Il est essentiel de soutenir nos entreprises d'ici. »

Alors que des annonces économiques destinées aux entreprises sont prévues dans les prochains jours, la FCCQ et la CCISJM rappellent leurs propositions, soit de :

- Verser une aide financière directe d'urgence répondant aux besoins des entreprises et des organismes à but non lucratif à vocation économique, dont les chambres de commerce, notamment pour pallier les pertes importantes de revenus occasionnées par cette situation exceptionnelle;
- Imposer un moratoire sur les paiements de TPS et de TVQ et le versement des charges sur la masse salariale jusqu'au 31 juillet 2020, en concordance avec les mesures annoncées par le ministre Éric Girard aujourd'hui;
- Accélérer le paiement des factures des entreprises ayant réalisé des contrats publics;
- Prévoir les mesures frontalières nécessaires pour assurer la fluidité de la circulation des marchandises à l'international;
- Mettre en place des mesures facilitant le télétravail et l'accès à la formation à distance, durant la crise.

Pour plusieurs organisations, mettre en place le télétravail pour l'ensemble des employés simultanément a généré des dépenses importantes. Pour d'autres, la préoccupation consiste à occuper adéquatement les employés dont les tâches ne peuvent être exécutées en télétravail.

« Il serait intéressant pour nos entreprises de profiter de cette crise pour proposer à leurs employés des formations disponibles en ligne ou en téléconférence. Miser sur la formation pourrait constituer une opportunité intéressante pour les entreprises de la région des Laurentides. », propose Carmen Sanchez, directrice générale de la CCISJM.

Enfin, les gouvernements devront s'assurer que leurs mesures soient complémentaires, non seulement entre elles, mais aussi avec l'offre des institutions financières. « En ce sens, la création d'un interlocuteur central, par exemple Services Québec, pour recevoir les demandes et répondre aux questions, permettra d'assurer que les mesures seront efficacement déployées », conclut Charles Milliard.



**fccq** | Fédération des chambres  
de commerce du Québec



**CCISJM**  
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
SAINT-JÉRÔME MÉTROPOLITAIN



## À propos de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme métropolitain (CCISJM)

### À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Cindy Asselin  
Agente de développement et des  
communications  
Chambre de commerce et d'industrie de Saint-  
Jérôme métropolitain  
[cindy.asselin@ccisjm.com](mailto:cindy.asselin@ccisjm.com)  
Téléphone : 450-431-4339, poste 2

Joanne Beauvais  
Directrice, Communications  
Fédération des chambres de commerce du  
Québec  
[joanne.beauvais@fccq.ca](mailto:joanne.beauvais@fccq.ca)  
Cellulaire : 514 928-8373